

# CONCEPTION

## C3. Quels sont les usages du bois hors structure ?

FICHE

### C3.4 Revêtement intérieur : parquets

La mise en œuvre des parquets contrecollés (lames ou panneaux), d'épaisseur de parement d'au minimum 2,5 mm, dans les locaux, à usage domestique résidentiel et à usage public ou commercial est visée par le NF DTU 51.11.

La mise en œuvre des parquets (éléments massifs en lames ou éléments contrecollés en lames ou en panneaux), d'épaisseur de parement d'au minimum 2,5 mm, en pose clouée (sur lambourdes en général), dans les locaux de type : habitation, bureau, école, salle sportive, salle de danse, locaux commerciaux ou industriels,... est visée par le NF DTU 51.1.

## ressources

**Catalogue** sur les produits issus de la ressource forestière nationale et transformés en France.

<https://www.bois-de-france.org/les-produits-bois-francais/>

**Fiche BoisREF :**

- sur le parquet cloué
- sur le parquet collé

<https://catalogue-construction-bois.fr/referentiels-techniques/boisref/parement/>

**Retrouvez** toutes les informations dédiées aux parquets sur le site

[parquetsfrancais.org](http://parquetsfrancais.org)

Documentation, point technique, conseil déco, entretien, trouver un fabricant de parquets en France, une entreprise de pose qualifiée...

<http://parquetsfrancais.org>



© FNB - Bois français